



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 7 novembre 2017**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier du Breuil a accueilli la cinquième réunion du conseil des quartiers du Breuil-Mazicou-Les Fontanelles.

Assistaient à cette réunion de travail :

### ***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative,  
Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil - Mazicou - Les Fontanelles,  
Geneviève Perez, adjointe au maire déléguée à la prévention, à la sécurité et à la tranquillité publique,

Roland FOISSAC, élu de l'opposition.

### ***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

#### **Etaient présents :**

Cécile ALAUZE  
Michel ALIBERT  
Aline-Martine BARASC  
Pierre CROZ  
Noël DADY  
Mireille DUCHNIAK  
Jean-Marie GRANIER  
Véronique GRIMAL  
Jean-Pierre MALINCONI  
Brigitte ORLANDO  
Annie PANIS  
Pascal PRAGNERE  
Grégory TRESSOL

#### **Etaient excusés :**

Roland FOISSAC, élu de l'opposition

Naddia AKKEB  
Jean-Claude BAUGUIL  
Nassera BENMEHDI  
Alain CHATARD  
Agnès DAVID  
Claudine DOUMERGUE  
Marie-Claude FERREIRA  
Véronique GARCIA  
Jean-Pierre GARCIA  
Joséphine KABORE  
Barbara MAGNE  
El Kouchi NAGACH  
Amal NEZZAL LECOQ  
Daniel PASCAL  
Marylène PATARIN  
Jean-Michel QUINTIN  
Antoine RENAULD  
Catherine VALETTE  
Laurent VIGROUX

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative et Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil – Mazicou – Les Fontanelles, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

## L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ». Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Daniel Gaudefroy rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité:

**le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 17h30 à 19h à la maison de quartier du Breuil – Mazicou – Fontanelles.**

## Préoccupation de vie quotidienne et informations générales :

### Gestion de la tonte des espaces verts :

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est

intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micro-mammifères associés à cette flore.

En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

#### Moustique tigre :

Laurence Pujol répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Elle rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritiques, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Elle informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

#### Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Daniel Gaudefroy annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites. La ville prévoit de développer ce service en 2018 place Lapérouse et des Cordeliers.

Il informe également les conseillers que la ville d'Albi a reçu 2 prix TERRITORIA D'OR. Réuni le 19 octobre 2017, le jury du Prix Territorial 2017, présidé par Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires, a décerné à Albi les prix :

- dans la catégorie «Aménagement/Urbanisme»: pour la démarche pour une agriculture et une alimentation de proximité
- dans la catégorie «Revitalisation commerciale»: Albi s'engage avec ses commerçants pour dynamiser le commerce albigeois

#### Prix nationaux pour la Ville d'Albi :

Il annonce aussi qu'Albi, a été classée en 2017, "Ville Nature 3 libellules" : Ce label est décerné par NatureParif en partenariat avec l'association Plante et Cité et l'Agence de la biodiversité en fonction de certains critères: les villes se voient ainsi attribuer des points pour être classées de 1 à 5 libellules symbolisant la qualité et l'ampleur de leur engagement en matière de préservation et de valorisation de la nature. Pour 2017 Albi a obtenu le label «3 libellules» dans la catégorie des villes moyennes de 20000 à 100000 habitants .

Ce classement récompense les nombreuses actions menées par la Ville d'Albi pour préserver et restaurer sa biodiversité parmi lesquelles: les aménagements pédagogiques de la plaine de la Mouline et de la base de loisirs de Pratgraussals, la valorisation des faucons pèlerins, la création de jardins secs, la gestion différenciées des espaces naturels, la plantation de céréales anciennes, la préservation d'une colonie d'hirondelles rustiques au centre équestre de Lavazière, la protection biologique des végétaux et le zéro phyto, le recensement des orchidées, la création de stations potagères...

Ce classement s'ajoute à celui de 2016 attribué à Albi pour « Meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants.»

## Actualités du quartier Breuil – Mazicou – Fontanelles :

### Point voirie :

Concernant l'actualité du quartier, Laurence Pujol et Daniel Gaudefroy font le point sur les différents travaux de voirie réalisés:

- Rue François Fabié : démarrage fin août des travaux de réfection du réseau d'adduction et des branchements d'eau potable pour un montant de 80 000 euros et mise en séparatif du réseau d'assainissement eaux usées pour un montant de 73 024 euros et des eaux pluviales pour 26 113 euros.
- Rue Lucie Aubrac : mise en profil urbain et revêtement de la chaussée et des trottoirs en enrobés de la première partie de la rue réalisée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 pour un montant de 55 000 euros. Les autres tranches seront réalisées ultérieurement.
- Chemin de Canterperlic : réfection de la chaussée en enduits superficiels pour un montant de 27 000 euros.

### Aménagements de proximité :

Daniel Gaudefroy indique ensuite que le square Suzanne Noël fera l'objet d'un aménagement avec la mise en place de chaises de conversation à partir du 22 novembre 2017.

Il informe également les conseillers des travaux d'aménagement du préfabriqué de l'École de Mazicou dont l'objectif est de répondre aux besoins des associations sportives du quartier en mutualisant avec les besoins scolaires.

Il annonce que la période de réalisation des travaux s'étendra du 20 octobre 2017 au 06 novembre 2017.

Il indique que les travaux consistent en:

- la mise en place de sol plastique semi rigide sur 80 % de la surface
- la démolition des cloisons intérieures
- la reprise peinture-luminaire-plafond
- l'aménagement de placards de rangement dédiés aux associations et à l'école
- la création d'un sanitaire et raccordement au réseau des eaux usées rue des acacias
- l'aménagement de voirie avec création d'un chemin piéton vers la rue des acacias et pose de 3 portails pour permettre une utilisation indépendante de la salle pendant le temps scolaire.

Il indique que les associations bénéficiaires sont Albi Bon Cœur / Bonne Gym et Gymnastique Club Mazicou.

### Animations de proximité :

Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse fait ensuite un point sur l'action le Temps de dire qui s'est déroulée dans le quartier.

Il indique que cette sixième édition s'est tenue du 15 juin au 15 septembre derniers dans les quartiers de la Madeleine et du Breuil-Mazicou-Fontanelles.

L'équipe municipale a en effet souhaité retenir ce projet porté par l'association RaconTarn en réponse aux préoccupations émises par les conseillers de ces deux quartiers pour travailler sur le patrimoine immatériel et la tradition orale.

La soirée inaugurale a eu lieu le 15 juin dans le chapiteau installé devant la gare (à l'occasion des fêtes de la Madeleine). Les artistes ont présenté un spectacle à 4 voix en reprenant des récits – albigeois et non albigeois – collectés les années précédentes. Cette soirée a réuni environ une trentaine de spectateurs.

Le vendredi 16 et le samedi 17 juin se sont tenues des séances de collectages suivies d'une restitution à chaud à la maison de quartier de la Madeleine le dimanche 18 qui a réuni plus de 40 spectateurs.

L'action s'est ensuite poursuivie sur le quartier Breuil-Mazicou par deux sessions de collectage le vendredi 23 et le samedi 24 juin suivies d'une restitution à chaud à la maison de quartier le dimanche 25 qui a réuni 46 spectateurs.

L'action s'est clôturée par un spectacle final réunissant les collectages réalisés dans les deux quartiers, le 15 septembre dernier. In fine, l'action a permis de réaliser 27 collectages de récits de vie auprès d'habitants dont 14 pour le quartier du Breuil-Mazicou-Fontanelles et a touché 200 spectateurs.

Il revient également sur le projet d'animation participative « Sur un air de guinguette » porté par Enrico Spataro, adjoint au Maire délégué à l'animation et à la vie des quartiers. Il rappelle que cette animation a été proposée par la ville d'Albi dans le quartier pour venir en complément des animations de proximité existantes et notamment organisées par l'association de quartier.

Son principe est d'être co-élaborée avec les forces vives du quartier (conseillers de quartier, bénévoles associatifs, habitants volontaires...) ; le contenu de la manifestation, le lieu et la date ont été définis collectivement et de manière concertée en saluant l'implication des bénévoles de l'association de quartier et de certains conseillers dans le projet.

Cette action a été proposée dans plusieurs conseils de quartier et s'est réalisée dans les quartiers de la Renaudié et de la Madeleine en 2015, au Castelveil en 2016, et donc au Breuil-Mazicou le 16 septembre 2017 sur le parvis de l'espace aquatique Atlantis. Malheureusement les conditions météorologiques défavorables ont contraint son déroulement et la manifestation n'a pu rencontrer le succès escompté malgré un programme d'animation riche et diversifié qui faisait écho à l'identité et au passé minier du quartier.

Daniel Gaudefroy remercie également l'ensemble des participants et rappelle que cette manifestation a été l'occasion de mettre à disposition du public le livret réalisé avec le concours des conseillers sur l'histoire et le passé minier du quartier. La publication est distribuée en séance.

### Un travail de réflexion par groupes

L'ensemble des conseillers ayant manifesté un intérêt majeur pour le groupe « Enjeux d'évolutions structurelles du quartier » , un seul groupe s'est tenu exceptionnellement en assemblée.

Cécile Alauze a été désignée pour assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges de ce groupe de travail.

### L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit dans les tableaux ci-après.



## Enjeux d'évolutions structurelles du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p data-bbox="145 491 801 523"><b>- Échanges sur le devenir du site de Pélissier</b></p>  <p data-bbox="414 1273 763 1305"><b>Ancienne centrale thermique</b></p>	<p data-bbox="1048 491 2123 667">Il est rappelé aux conseillers qu'en 2007, la ville d'Albi a préempté et acheté le site de l'ancienne centrale électrique ainsi que les terrains attenants. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Enedis bénéficiait d'un bail emphytéotique administratif sur l'ensemble de ces terrains rendant impossible la pleine propriété de la ville sur ces parcelles.</p> <p data-bbox="1048 707 2123 850">Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la ville d'Albi est propriétaire de ces espaces sur lesquels Enedis a déconstruit la centrale et procédé à la dépollution du site. Cette procédure a été suivie également par l'État et la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).</p> <p data-bbox="1048 850 2123 954">Malgré tout, la mémoire de pollution de ces terrains font l'objet d'un encadrement sévère au niveau du droit environnemental. C'est dans ce sens qu'un arrêté de janvier 2011 définit chaque secteur et son suivi précis de dépollution :</p> <ul data-bbox="1048 959 2123 1129" style="list-style-type: none"> <li>- zone parc charbon &gt; l'ensemble de ce secteur est recouvert d'environ 30 cm de terre dont la destination en peut être modifiée.</li> <li>- zone usine / bâtiment &gt; il est indiqué que sur les espaces verts il n'y pas de pollution résiduelle recensée mais le parc à cendres fait encore l'objet d'une surveillance accrue.</li> </ul> <p data-bbox="1048 1169 2123 1383">En effet, pour chaque secteur, l'État prend des déclarations d'utilité publique sur les terrains classés ICPE afin d'indiquer ce qui peut ou ne pas être fait avec l'accord de la Ville. Il s'avère que si certaines zones ne posent pas de problèmes particuliers, certaines parcelles ne satisfont pas encore les seuils de dépollution décrétés par l'État et devront donc être encore soumises à nouveau à des travaux de dépollution (pour cause de subsistance de métaux lourds).</p>

Il est précisé aux conseillers qu'une surveillance soutenue est opérée sur le site avec la mise en place de 13 puisomètres qui permettent d'identifier l'état des parcelles.

Les conseillers sont ensuite informés que dès que les servitudes auront été définies par l'État, des études d'urbanismes seront lancées afin d'identifier les pistes de développements possibles au regard des réseaux existants.

Le directeur du service Patrimoine Végétal et Environnement annonce aux conseillers que la ville réfléchit à mener un projet d'éco-paturage sur cette zone. Cette expérimentation débutera en 2018 sur les secteurs du Marranel et de la Mouline et pourrait ensuite être mis en place dans le quartier du Breuil.

Cette pratique qui tend à se répandre est une approche écologique de la gestion et de l'entretien des espaces naturels. En effet, en 4 ans, la ville a récupéré environ 12 hectares supplémentaires à entretenir.

La ville souhaite donc travailler avec un agriculteur qui élève une race de brebis appelée « *la Rouge du Roussillon* » qui est en voie d'extinction. Ces brebis, louées par la ville, seraient en premier lieu installées sur les deux hectares que comptent les espaces du Marranel et de la Mouline afin d'entretenir les espaces et de pérenniser une race de brebis aujourd'hui menacée.

**- Aménagement du petit chemin des Broucouniès**



Les conseillers sont informés de la mise en alignement du chemin des Broucouniès. Le but de cet aménagement est d'élargir le petit chemin des Broucouniès actuellement trop étroit. En effet, la ville avait fait des réserves foncières permettant l'élargissement de ce chemin en prévision de l'urbanisation de ce secteur.

Compte tenu de la configuration plate des lieux, la communauté d'agglomération de l'Albigeois avait donc lancé une étude sur l'assainissement pluvial dans laquelle il était préconisé la création de bassins de rétention sur les parcelles de ce secteur.

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements :**

service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23  
[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)